Communiqué de presse
17 décembre 2019

Ticket EcoCheque, un dispositif de référence pour favoriser la consommation responsable

Si la protection de l'environnement est une préoccupation croissante pour les citoyens belges, la question du pouvoir d'achat reste déterminante dans leurs choix de consommation.

Edenred commercialise l'éco-chèque, en Belgique, sous la marque *Ticket EcoCheque* depuis 2009. L'éco-chèque est aujourd'hui reconnu au niveau européen comme un dispositif de référence pour favoriser la consommation responsable et durable.

L'éco-chèque s'inspire directement du cercle vertueux mis en place par d'autres dispositifs sociaux comme le titre-restaurant, dont le groupe est le leader mondial et digital avec sa solution Ticket Restaurant.

En 2019, en Belgique, les titres éco-chèques sont distribués par plus de 86 000 entreprises, principalement sous forme de cartes, à 1,7 million de salariés pour qui ils représentent un gain de pouvoir d'achat tangible. Les éco-chèques sont utilisables dans un réseau de plus de 10 600 points de ventes en Belgique et permettent d'acheter des produits et services éco-responsables dans des domaines variés allant de l'alimentation au transport en passant par l'habitat et les loisirs.

Arnaud Erulin, Directeur général Europe, Moyen-Orient et Afrique d'Edenred déclare :
« Edenred est fier d'avoir contribué, aux côtés de l'ensemble des partenaires sociaux belges, à la création et au déploiement de l'éco-chèque. Le succès de l'éco-chèque témoigne de la pertinence des solutions permettant d'orienter la consommation et de garantir que le pouvoir d'achat accordé aux salariés par les employeurs ou les pouvoirs publics soit effectivement reversé dans l'économie locale et crée de l'emploi. Notre solution « Ticket EcoCheque » offre aujourd'hui une expérience digitale optimale aux entreprises, à leurs salariés ainsi qu'à nos commerçants partenaires. Dix ans après sa création, notre ambition est de continuer à enrichir ce dispositif afin d'inscrire dans la durabilité ce cercle vertueux écologique et économique en Belgique, et explorer sa duplicabilité sur le territoire européen. »

L'éco-chèque, un dispositif innovant pour concilier pouvoir d'achat et responsabilité environnementale

Pour le consommateur :
L'éco-chèque constitue un gain de pouvoir d'achat, pouvant aller jusqu'à 250€ par salarié par an, tout en permettant d'orienter les consommateurs vers des produits et services écologiques.

- **De consommateurs à « consommacteurs » :** selon une étude menée par l'Université de Hasselt et d'Indiville réalisée à la demande de VIA, la fédération belge des émetteurs de titres repas et d'écochèques, en 2019, plus de la moitié des salariés belges bénéficiant d'éco-chèques déclare accorder plus d'attention à l'environnement au moment de faire leurs achats, quel que soit le moyen de paiement.

- **Un impact réel sur les émissions de gaz à effets de serre :** Selon une étude menée par CO2logic à la demande de VIA en 2018, les achats réalisés au moyen des titres éco-chèques ont permis d'économiser plus de 229 797 tonnes de CO_2 en 2018, soit l'équivalent des émissions de CO_2 annuelles de 22 573 Belges. 1€ dépensé en eco-chèque permet de diminuer de 1kg son emission de CO_2.

Pour les entreprises :
L'éco-chèque s'intègre pleinement dans la politique de développement durable des entreprises, qui disposent ainsi d'un véritable outil de motivation du personnel, véhiculant une image positive de leur engagement environnemental.

- **Un dispositif de motivation abordable et efficace :** l'éco-chèque est un dispositif de motivation des salariés 56% moins coûteux pour l'entreprises qu'une indemnité nette du même montant

- **Un avantage incontournable sur le marché de l'emploi :** Selon le site de recrutement et le média en ligne belge Jobat, l'éco-chèque fait partie des avantages sociaux préférés des salariés belges.

L'éco-chèque, un modèle vertueux pour l'économie domestique et l'emploi local

Permettant d'accéder à des biens et services précis, dans un réseau de commerçants bien défini, les écochèques sont dépensés intégralement en Belgique, dans les circuits économiques officiels et dans un délai relativement court.

- **Un soutien significatif à l'économie réelle :** selon VIA, 256 millions d'euros d'éco-chèques ont été utilisés en Belgique en 2018.

- **Un vecteur de consommation locale :** selon VIA, 41% des éco-chèques sont utilisés dans des commerces de proximité et 49% dans les commerces spécialisés.

- **Un dispositif plus efficace que le liquide :** selon une étude menée par le cabinet de conseil Roland Berger à la demande de VIA en 2017, la consommation intérieure est plus élevée d'environ 50 millions d'euros via les éco-chèques que s'ils étaient remplacés par un montant équivalent net ; cette consommation supplémentaire représente environ 1 300 emplois.

Edenred accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail. Sa plateforme d'intermédiation de premier plan connecte 50 millions de salariés utilisateurs et 2 millions de commerçants partenaires via 830 000 entreprises clientes, dans 46 pays. En 2018, grâce à ses actifs technologiques globaux, le Groupe a géré 2,5 milliards de transactions de paiement à usages spécifiques, représentant un volume d'affaires proche de 30 milliards d'euros, réalisées principalement via applications mobiles, plateformes en ligne et cartes.
Ses 10 000 collaborateurs ont pour mission d'optimiser la vie des salariés, de renforcer l'efficacité des entreprises et de développer le chiffre d'affaires des commerçants à travers trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés (alimentation, restauration, bien-être, loisirs, culture, services à la personne)
- Solutions de mobilité professionnelle (carburant, péage, maintenance, voyage d'affaires)
- Solutions complémentaires : Services de paiement aux entreprises (cartes de paiement virtuelles, virements identifiés, règlements fournisseurs) ; Motivation et récompenses (plateformes et cartes cadeaux, programmes de motivation) ; Programmes sociaux publics.

Pour plus d'informations : www.edenred.com

Les marques et logos cités et utilisés dans ce communiqué sont des marques déposées par EDENRED S.A., ses filiales ou des tiers. Elles ne peuvent faire l'objet d'un usage commercial sans le consentement écrit de leur propriétaire.

CONTACTS

Direction de la communication

Marie-Laurence Bouchon
+33 (0) 1 86 67 20 08
marie-laurence.bouchon@edenred.com

Relations presse

Matthieu Santalucia
+33 (0) 1 86 67 22 63
matthieu.santalucia@edenred.com

Relations investisseurs

Solène Zammito
+33 (0) 1 86 67 23 13
solene.zammito@edenred.com

Loïc Da Silva
+33 (0) 1 86 67 20 67
loic.dasilva@edenred.com